



**ATELIER DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME
EMPRES DE LUTTE PRÉVENTIVE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN
EN RÉGION OCCIDENTALE**

Phase I : Janvier 2001 - Décembre 2004

**Nouakchott, Mauritanie
10-15 février 2001**

Division de la production végétale et de la protection des plantes

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE
Rome, 2001**

ورشة حول تخطيط برنامج الامتياز في المنطقة العربية
المرحلة: الاستشارة والتقييم
ATELIER DE PLANIFICATION DES ACTIVITES
DU PROGRAMME D'AMBIOR EN REGIONES ARABES
ESTISSANTS P...



Tables des matières

Table des matières	1
Préambule	2
1. Introduction	3
2. Élaboration du Schéma de planification du Programme (SPP)	4
2.1. Objectif global	4
2.2. Objectif du Programme (→12/2004)	4
2.3. Résultats.....	5
2.4. Activités	5
2.5. Suppositions importantes.....	5
2.6. Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	6
3. Élaboration du Plan d’opération	10
4. Plan d'opération de la phase I du programme EMPRES en Région occidentale ...	11
5. Résolution finale	22
6. Analyse succincte de l’atelier	23
Annexes	
Annexe I - Discours introductif.....	25
Annexe II - Discours du Ministre du Développement rural et de l’environnement.....	28
Annexe III - Programme de l’atelier	30
Annexe IV - Liste des participants.....	32
Annexe V - Evaluation de l’atelier.....	35
Annexe VI - Liste des abréviations	37

PRÉAMBULE

Dans le cadre du programme de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en région occidentale (EMPRES), un atelier relatif à l'élaboration du schéma de planification du programme et au plan d'opérations de la phase I (01/2001-12/2004) a été organisé à Nouakchott, Mauritanie, du 10 au 15 février 2001.

Ont participé aux travaux de cet atelier :

- Les représentants des pays membres (Algérie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Tchad et Tunisie). Le représentant du Sénégal n'a pas pu assister à l'atelier ;
- Le Chef du Groupe Acridiens et autres ravageurs migrateurs (AGPP) de la FAO, accompagné d'un fonctionnaire acridologue du même groupe ;
- Le Président de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest (CLCPANO) ;
- Le Secrétaire exécutif de la CLCPANO, chargé de la coordination du programme EMPRES en Région occidentale ;
- Le représentant de l'USAID, USA ;
- Le représentant du Ministère des Affaires étrangères, France ;
- Le représentant de la GTZ, Allemagne ;
- Le représentant de la Banque Islamique de Développement (BID) ;
- Le coordonnateur a.i. du programme EMPRES en Région centrale ;
- Le fonctionnaire national d'EMPRES en Mauritanie ;
- Le consultant FAO ayant participé à la formulation du programme EMPRES région occidentale ;
- Le responsable de CERES LOCUSTOX.

La modération de l'atelier a été assurée par Monsieur Brahim HAFIDI. Le présent rapport a été établi par Messieurs Brahim HAFIDI et Michel LECOQ.

1. Introduction

Le Criquet pèlerin est un ravageur constituant une menace pour l'agriculture au sein d'une très vaste zone s'étendant de l'Afrique du nord à l'Asie du sud-ouest en passant par le Proche Orient.

Au cours des trente dernières années, trois recrudescences majeures ont été observées, en 1968, 1987-1988 et 1993 – 1995. C'est dans ce contexte qu'en mai 1994, le conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a approuvé une proposition de son Directeur général qui comportait une nouvelle initiative, intitulée EMPRES, Système de prévention et de réponse rapide, chargé de lutter à long terme et de façon préventive contre les ravageurs et maladies transfrontalières des animaux et des plantes, dont le Criquet pèlerin.

En Octobre 1995, la conférence de la FAO a reconnu l'importance du programme EMPRES et adopté une résolution demandant au Directeur général d'envisager l'extension de ce programme à la région occidentale comprenant l'Algérie, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Sénégal et la Tunisie.

Le présent atelier de planification de la phase I de l'extension du Programme EMPRES de lutte préventive contre le Criquet pèlerin à la Région occidentale s'est déroulé à Nouakchott, Mauritanie, du 10 au 15 février 2001. Il avait pour objectifs de :

Elaborer le schéma de planification du programme EMPRES en Région occidentale ;
Elaborer le plan d'opération du programme relatif à sa première phase de 4 années (01/2001-12/2004).

La séance d'ouverture officielle a été présidée par Monsieur le Ministre du développement rural et de l'environnement, en présence de Monsieur le Ministre des finances, de Monsieur le Ministre de l'hydraulique et de l'énergie, du Commissaire à la sécurité alimentaire, du représentant du Directeur général de la FAO, du Président et du Secrétaire exécutif de la CLCPANO, des représentants du PNUD et de l'Union européenne, des Ambassadeurs ou de leurs représentants et des représentants des pays concernés par le Programme.

Dans son allocution introductive, au nom du Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Annexe I), Monsieur A. Hafraoui a exprimé son plaisir à accueillir les participants et remercié vivement les autorités mauritaniennes de leur accueil chaleureux. Il a retracé les premiers jalons du Programme EMPRES, dont une première composante a commencé en Région centrale en 1997, et souligné l'importance de l'étendre rapidement à la Région occidentale.

Dans son allocution de bienvenue (Annexe II), Monsieur Ahamdy o/ Hammady, Ministre du développement rural et de l'environnement, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite évoqué la menace que le Criquet pèlerin continue à faire peser sur le développement agricole de nombreux pays à faible revenu. Il a remercié la FAO et tous les partenaires au développement pour l'aide qu'ils apportent aux pays concernés afin de leur permettre de mieux maîtriser ce fléau. Il a enfin mis en exergue les efforts importants de la Mauritanie en ce domaine et souhaité plein succès aux travaux de l'Atelier.

Après présentation du programme de l'atelier (Annexe III), Monsieur M. Lecoq, consultant FAO, ayant participé à la formulation de la proposition d'extension du Programme EMPRES en Région occidentale, a présenté les grandes lignes de la conception du programme pour cette Région. Il a rappelé que le document de programme est le résultat d'une large consultation régionale et qu'un premier document (issu d'une mission de formulation dans

les pays concernés réalisée en septembre et octobre 1997) a été révisé par les représentants techniques des pays et les bailleurs de fonds au cours d'un atelier tenu à Nouakchott en mars 1998, puis approuvé par les Etats concernés. Il a souligné l'intérêt de la création récente de la CLCPRO (Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale) pour la bonne réalisation du programme EMPRES et la coordination de ses activités à l'échelle de la Région occidentale.

Monsieur C. Pantenius, Coordonateur a.i. du programme EMPRES en Région centrale, a présenté l'expérience vécue au cours de la mise en œuvre de ce programme.

Messieurs T. Benhalima et A. Hafraoui, ont rappelé respectivement la longue expérience dans le domaine de la lutte préventive des pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest du temps de l'OCLALAV, alors organisation opérationnelle, et de la CLCPANO, qui ont conjointement mené des actions de prospection et de lutte précoces. Monsieur T. Ben Halima a en outre présenté les différentes activités menées par la CLCPANO depuis sa création, en 1971. Il a mis l'accent sur la politique de formation en ressources humaines qui a permis de doter la sous-région de compétences indéniables.

Madame A. Monard, a présenté les actions conduites par la FAO au cours des deux dernières années afin d'aider les pays de la Région occidentale à conduire les opérations de surveillance et d'alerte précoce et à maîtriser plusieurs recrudescences locales.

Messieurs M. Sissoko et C. Mahatan, au nom des pays sahéliens, ont souligné tout l'intérêt que leurs Etats portent au programme EMPRES.

Monsieur Aliesh, au nom des pays maghrébines, a relaté les acquis des forces maghrébines et de la coopération avec les Etats sahéliens et mis en exergue le bien fondé de la lutte préventive, stratégie fondamentale du Programme EMPRES.

Monsieur B. Hafidi, modérateur, a ensuite présenté la méthode de Planification des Projets par Objectifs (PPO) adoptée pour la conduite du présent atelier.

Lors des travaux qui ont suivi, les nombreux et fructueux échanges et discussions entre participants ont permis d'aboutir – sur la base du document de la mission de formulation approuvé en 1998 par les Etats – au schéma de planification et au plan d'opération pour la phase I du Programme.

2. Élaboration du Schéma de planification du Programme (SPP)

2.1. Objectif global

L'objectif global auquel le programme EMPRES en Région occidentale contribue est formulé comme suit :

Les risques d'invasion du Criquet pèlerin sont réduits en Région occidentale contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement.

2.2. Objectif du Programme (→12/2004)

Les participants ont largement discuté l'objectif que le programme EMPRES en Région occidentale se propose d'atteindre au terme de sa phase I (01/2001-12/2004). La formulation

retenue en tenant compte des avis des différents participants représentant les pays membres et les donateurs est la suivante :

Un système de lutte préventive contre le Criquet pèlerin est opérationnel grâce au renforcement et/ou à la création d'unités nationales de lutte et d'un dispositif de coordination régionale, et les bases de sa durabilité (financière, technique et environnementale) sont définies.

2.3. Résultats

Les six résultats nécessaires et suffisants pour atteindre l'objectif du programme susmentionné et qui sont validés par les participants sont formulés comme suit :

- R1 Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel ;**
- R2 Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales ;**
- R3 Un réseau opérationnel d'échange et de stockage de l'information aux niveaux national, régional et international est mis en place;**
- R4 La coordination régionale est opérationnelle ;**
- R5 Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées ;**
- R6 Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.**

2.4. Activités

Au cours d'une séance de travail, les participants ont discuté les activités à accomplir pour garantir chacun des 6 résultats retenus. Les activités ayant fait l'objet du consensus de tous les participants figurent dans le SPP présenté ci-après.

2.5. Suppositions importantes

Après avoir déterminé les objectifs et les activités, les participants ont réfléchi aux suppositions importantes à différents niveaux du SPP. Il s'agit de facteurs externes importants pour la réussite du programme mais non directement influençables par ce dernier. Après discussion les participants ont identifié les 4 suppositions suivantes :

Les zones de reproduction du Criquet pèlerin sont accessibles ;

Les moyens humains et matériels des unités nationales restent exclusivement affectés à la lutte contre le Criquet pèlerin ;

Les recrudescences du Criquet pèlerin en Région centrale sont maîtrisées ;

Les coûts récurrents du maintien du dispositif sont couverts.

La condition préalable pour la mise en œuvre des activités de la phase I du programme qui a été évoquée à maintes reprises est formulée comme suit :

Les financements nécessaires pour la réalisation des activités sont disponibles à temps

2.6. Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

Les participants ont identifié 4 indicateurs relatifs à l'objectif du programme permettant de mesurer aussi bien l'opérationnalité de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin et les bases de sa durabilité que le renforcement des unités nationales et la coordination régionale. Ils se sont ensuite répartis en groupes pour déterminer les IOVs relatifs à chacun des 6 résultats du programme. Les IOVs validés en plénière et leurs sources de vérification respectives sont présentés dans le SPP.

Schéma de planification du Programme (SPP)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période présumée de mise en oeuvre : 01/2001-12/2004 Date d'établissement: 14/02/2001	Feuille n°1
--	--	---	-------------

Description sommaire (objectifs et activités)	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Suppositions importantes
---	---------------------------------------	-------------------------	--------------------------

<p>Objectif global</p> <ul style="list-style-type: none"> Les risques d'invasion du Criquet pèlerin sont réduits en Région occidentale contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement 			<p>Pour contribuer à l'objectif global :</p>
---	--	--	---

<p>Objectif du Programme (→12/2004)</p> <ul style="list-style-type: none"> Un système de lutte préventive contre le Criquet pèlerin est opérationnel grâce au renforcement et/ou à la création d'unités nationales de lutte et d'un dispositif de coordination régionale, et les bases de sa durabilité (financière, technique et environnementale) sont définies 	<ol style="list-style-type: none"> Des indices montrant l'efficacité, la rentabilité et l'innocuité environnementale de la lutte préventive sont disponibles en 2004. Au moins 1 unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin est créée (Tchad) et 3 sont renforcées (Mauritanie, Mali, Niger). 13 équipes de prospection et 4 équipes de maintenance sont créées (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) d'ici 2004. Notification aux pays membres du programme de la désignation du coordinateur avant fin 2001. Les mesures (notamment financières, techniques et environnementales) assurant la durabilité de la lutte contre le Criquet pèlerin sont définies et initiées avant fin 2004. 	<ol style="list-style-type: none"> Rapport du programme Rapports des unités nationales et arrêté de création (Tchad) Lettre de notification Rapports du programme EMPRES 	<p>Pour atteindre l'objectif du projet : Les coûts récurrents du maintien du dispositif sont couverts</p>
---	---	--	---

<p>Résultats</p> <p>R1 : Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel</p>	<ol style="list-style-type: none"> Dans chaque pays, les équipes procèdent correctement aux prospections sur la base de données écologiques (végétation, précipitations...) pertinentes Pertinence (production, qualité, rapidité,...) des bulletins d'alerte dans chaque pays 	<ol style="list-style-type: none"> Rapports d'activités des unités nationales Bulletins de signalisation des unités nationales 	
---	--	--	--

Résultats (suite)			
R2 Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales	2.1 Les équipes d'intervention de chaque pays disposent des moyens humains et matériels d'intervention nécessaires	2.1 Inventaire des unités nationales.	
	2.2 Les pullulations acridiennes sont maîtrisées en temps utile	2.2 Rapports d'activité des équipes et unités nationales	
R3 :Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place	3.1 Toutes les unités nationales reçoivent mensuellement les images SPOT – VGE et éventuellement METEOSAT	3.1 Fichiers informatiques	
	3.2 Le DLIS et la Coordination régionale reçoivent chaque mois les bulletins « situation acridienne » de chacun des pays.	3.2 Statistiques du bulletin Criquet pèlerin (Desert Locust Bulletin)	Pour atteindre les résultats 1 et 2 :
	3.3 Banques de données fonctionnelles dans au moins deux pays	3.3 Visite <i>in situ</i>	Les zones de reproduction du Criquet pèlerin sont accessibles.
R4. La coordination régionale est opérationnelle	4.1 Evaluation des plans de travail annuels de la coordination régionale par le comité consultatif (Stakeholder Meeting)	4.1 Rapports annuels de la coordination régionale.	Les moyens humains et matériels des unités nationales restent exclusivement affectés à la lutte contre le Criquet pèlerin.
R5. Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées	5.1 Au moins 80% des équipes sont capables d'appliquer les bonnes pratiques disponibles	5.1 Le rapport de suivi	Les recrudescences du Criquet pèlerin en région centrale sont maîtrisées
	5.2 Au moins deux ateliers régionaux de formation sont organisés avant 2002	5.2 Les rapports d'ateliers	
R6. Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié	6.1 Au moins 3 thèmes de recherche sont initiés	6.1 Les rapports d'avancement des projets.	
	6.2 Existence d'au moins une station de recherche régionale opérationnelle et 2 unités de recherche nationales fonctionnelles	6.2 Visite des stations et des unités de recherche	

Activités

- 1.1. Etablir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce
- 1.2. Etablir des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce par pays
- 1.3. Affecter les moyens complémentaires (matériels et humains) nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce
- 1.4. Exécuter les plans de surveillance et d'alerte précoce annuels
- 2.1. Définir les méthodes d'intervention rapide
- 2.2. Constituer les équipes d'intervention rapide
- 2.3. Mettre en place les équipements (matériels, infrastructure, produits) nécessaires à l'intervention rapide
- 2.4. Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays
- 3.1. Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information
- 3.2. Mettre en place au niveau de chaque unité nationale de lutte antiacridienne une cellule opérationnelle d'information
- 4.1. Assurer la gestion administrative du programme EMPRES
- 4.2. Coordonner et suivre les activités du programme EMPRES
- 4.3. Assurer la coopération avec EMPRES-Région centrale
- 4.4. Promouvoir les relations avec les partenaires du programme
- 4.5. Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en Région occidentale
- 4.6. Etablir en concertation avec les pays des plans d'urgence et veiller, si besoin, à leur exécution
- 4.7. Assurer une veille scientifique et technique

- 5.1. Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays
- 5.2. Etablir un plan de formation harmonisé au niveau régional
- 5.3. Mettre en œuvre le plan de formation
- 5.4. Stimuler l'échange d'expertise
- 5.5. Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information scientifique et technique
- 6.1. Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive
- 6.2. Renforcer les activités de recherche en cours
- 6.3. Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays et avec la région centrale
- 6.4. Promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle

3. Élaboration du Plan d'opération

Après avoir finalisé le Schéma de Planification de la phase I du programme EMPRES en Région occidentale, les participants se sont répartis en groupes pour élaborer le plan d'opération des quatre années (2000-2004). Il s'agit de détailler chaque activité en sous-activités opérationnelles, de les préciser par des indicateurs si nécessaire, de déterminer le calendrier de réalisation, les besoins en personnel, en moyens matériels et de compléter par d'éventuelles suppositions ou remarques.

Les participants se sont basés sur le document de programme EMPRES en Région occidentale dans lequel le budget nécessaire à la mise en œuvre de la phase I de quatre ans est établi en \$ EU ; ce budget est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Apports nationaux	(1)	Apports extérieurs	(2)
Unités nationales de LP (9 pays)	11.198.600		5.488.560	
A. Infrastructures	3.398.000	(3)	408.600	
B. Investissements (véhicules...)	3.360.000	(4)	2.078.300	
C. Personnel local (salaires de base)	2.746.200	(5)	0	
D. Assistance extérieure (consultants)	0		768.000	
E. Fonctionnement	1.626.400	(4)	1.803.660	
F. Contrats et sous-traitances	68.000	(6)	160.000	
G. Formations courtes			270.000	
Organisations régionales (cotisations des états)	1.793.840			
Cellule d'appui EMPRES (temporaire pour une durée de 4 ans)			2.056.000	
A. Infrastructures			0	
B. Investissements (véhicules, matériel...)			160.000	
C. Personnel			1.070.000	(10)
D. Assistance extérieure (consultants)			200.000	
E. Fonctionnement			396.000	
F. Contrats et sous-traitances			200.000	
G. Formations courtes			30.000	
TOTAL	12.992.440		7.544.560	
FAO 13% (sur apports extérieurs)			980.793	
TOTAL GÉNÉRAL	12.992.440		8.525.353	

Le Schéma de Planification des activités relatif à chacun des six résultats a été discuté et validé en plénière. La planification retenue est présentée dans les tableaux ci-après.

4. Plan d'opération de la phase I du programme EMPRES en Région occidentale (11 pages)

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 1
	Résultat 1 : Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				

1.1. Etablir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce													Les besoins chiffrés en personnels et moyens matériels figurent dans le rapport de la mission de formulation
1.1.1. Inventorier et examiner les méthodes existantes de surveillance et alerte précoce (guidelines FAO)	Document préparatoire à un atelier régional		■							Coordination régionale	Consultant		
1.1.2. Proposer et valider une méthode harmonisée de surveillance et alerte précoce	Existence d'une méthode harmonisée de surveillance et d'alerte précoce (document validé)		■							Coordination régionale	Consultant		
1.2. Etablir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	Existence de plans diffusés au niveau de la région		■	■	■	■	■	■	■	Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin			

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 2
	Résultat 1 : Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
1.3. Affecter les moyens complémentaires (matériels et humains) nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce											Personnel national (27 équipes de prospection) + Consultants	Infrastructures Véhicules Matériel (météo, prospection, campement, communication)	Une partie du personnel est partagé avec les équipes de surveillance
1.3.1. Acquérir et affecter les moyens complémentaires pour la constitution des équipes de surveillance et d'alerte précoce	Existence de moyens d'intervention pour les équipes de surveillance et d'alerte précoce									Coordination régionale			
1.3.2. Acquérir les éléments d'information nécessaires sur le milieu (cartes de végétation, données climatiques...)	Les éléments d'information sont régulièrement reçus									Coordination régionale			Les télécommunications permettent une transmission optimale des informations
1.4. Exécuter les plans annuels de surveillance et d'alerte précoce	Plans exécutés selon les prévisions									Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin		Fonctionnement	Les zones d'intervention sont accessibles

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 3
	Résultat 2 : dans chaque pays, des interventions rapides sont assurées par les unités nationales			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
2.1. Définir les méthodes d'intervention rapide											Consultants		Les besoins chiffrés en personnels et moyens matériels figurent dans le rapport de la mission de formulation
2.1.1. Inventorier et élaborer des méthodes appropriées d'intervention rapide			■							Coordination régionale			
2.1.2. Elaborer les manuels de procédures d'intervention rapide	Existence d'un manuel de procédure à la disposition des équipes		■							Coordination régionale			
2.2. Constituer les équipes d'intervention											Personnel national		Une partie du personnel est partagé avec les équipes de surveillance
2.2.1. Affecter le personnel	Les décisions d'affectation du personnel sont prises	■	■	■						Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin			Postes budgétaires créés
2.2.2. Organiser les équipes nationales		■	■	■						Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin			
2.2.3. Elaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	Adoption par les pays des procédures de libre circulation	■	■	■						Coordination régionale + FAO			

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 4
	Résultat 2 : Dans chaque pays, des interventions rapides sont assurées par les unités nationales			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
2.3. Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides													
2.3.1. Acquérir et renouveler les équipements		■	■							Coordination régionale		Infrastructures, véhicules, matériel de traitement	Une partie du matériel est commun avec les équipes de surveillance
2.3.2. Affecter les équipements		■	■							Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin			
2.3.3. Créer les unités de maintenance des équipements	Niveau constant d'opérationnalité des équipements		■	■						Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin			
2.3.4. Créer des procédures de gestion optimale des produits d'intervention			■							Coordination régionale	Consultants		
2.4. Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	Exécution des interventions en temps opportun	■	■	■	■	■	■	■	■	Responsables nationaux de la lutte contre le Criquet pèlerin		Fonctionnement	

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 5
	Résultat 3 : Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux nationaux, régional et international est mis en place			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				

3.1. Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information													
3.1.1. Etablir les protocoles d'accord avec la Météo. Nat. et d'autres fournisseurs potentiels										Responsable PV ou responsable LCP			
3.1.2. Acquérir et installer des stations météorologiques. automatiques (6) dans trois pays	2 stations météo installées chaque année à partir de 2002									FAO et Coordination régionale		6 stations météo. automatiques	Contrats d'installation et de maintenance
3.1.3. Utiliser les images Spot-Vég. et Meteosat fournies par le DLIS/FAO dans les pays et au niveau de la Coordination régionale	Chaque pays et CR utilisent effectivement les images									FAO, Coordination régionale et responsables PV / LCP	Un cadre national permanent au niveau de la CR	1 PC + logiciels pour la Coordination régionale	
3.1.4 . Sur la base de la fiche FAO, informatiser la saisie des données dans tous les pays										FAO, Coordination régionale et responsables PV / LCP			Préalable : généralisation de l'usage de la fiche FAO (Cf. 1.1.2. & 5.3.3.)

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 6
	Résultat 3 : Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information est mis en place aux niveaux nationaux, régional et international			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				

3.1.5. Développer l'utilisation du logiciel RAMSES dans au moins deux pays										FAO, Coordination régionale et responsables PV / LCP			Contrat de fourniture et d'installation du logiciel y compris formation à utilisation
3.1.6. Standardiser le bulletin de situation acridienne au niveau de tous les pays													Consultation
3.2. Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive													
3.2.1. Acquérir le matériel informatique nécessaire aux cellules d'information de tous les pays										FAO et Coordination régionale		18 PC + 18 imprimantes et 18 onduleurs	
3.2.2. Affecter le personnel nécessaire										Pays concernés	Un cadre + un assistant		
3.2.3. Tester dans au moins 2 pays une nouvelle technique de transmission des données informatisées via E/R entre terrain et cellule d'information										FAO et Coordination régionale		2 "micro-portables" + 2 modems (handheld PC)	

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 7
	Résultat 4 : La coordination régionale est opérationnelle			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques	
		2001		2002		2003		2004						
		1	2	1	2	1	2	1	2					
4.1. Assurer la gestion administrative du Programme (Cf. p. 52 du doc. de Programme)											FAO et Coordination régionale	Cadre national administratif et financier (1) Secrétaire (1) Chauffeur (1)	Bureau fonctionnel équipé Véhicule (p.m)	
4.2. Assurer la coordination et le suivi des activités techniques et scientifiques du Programme														
4.2.1. Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail											FAO et Coordination régionale	Consultant-modérateur		2 semaines
4.2.2. Organiser une consultation sur les différentes méthodes de gestion du problème acridien dans les pays membres du Programme											FAO et Coordination régionale	Consultants acridologues et logisticiens (2 P/M)		
4.2.3. Concevoir et mettre en œuvre le plan de suivi des activités	Plan de suivi disponible										Coordination régionale	Consultants		
4.3. Promouvoir les relations avec les partenaires du Programme											Coordination régionale			Visites aux différents partenaires
4.4. Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en Région occidentale	Procédures de durabilité du Programme définies et initiées										Coordination régionale			Cf. activité 3.1.3.

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 8
	Résultat 4 : La coordination régionale est opérationnelle			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
4.5. Assurer une veille scientifique et technique	Éléments scientifiques et techniques reçus par les pays									Coordination régionale	1 cadre national permanent au niveau de la CR	1 PC + logiciels pour la CR Cf. Activité 3.1.3.	
4.6. Établir, en concertation avec les pays, des plans d'urgence et veiller, si besoin, à leur exécution													
4.6.1. Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des équipes										FAO Coordination régionale	Consultants		Cf. 2.2.3. du Résultat 2
4.6.2. Mettre en place un budget pour les plans d'urgence	Plans d'urgence établis									FAO			
4.7. Coopérer avec EMPRES – Région centrale													
4.7.1. Définir les volets de coopération entre les programmes des deux Régions (Rome)										Coordinations régionales EMPRES (Régions occidentale et centrale)			Participation mutuelle aux réunions

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 9
	Résultat 5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
5.1. Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays												Fonctionnement	Thèmes de formation établis sur la base de l'harmonisation des méthodes en concertation avec la Région centrale et en tenant compte des guidelines FAO
5.1.1. Recenser les compétences existantes			■							Unités nationales et Coordination régionale			
5.1.2. Définir les thèmes de formation			■							Unités nationales et Coordination régionale			
5.1.3. Identifier les structures d'accueil adaptées										Unités nationales et Coordination régionale			
5.2. Etablir un plan de formation harmonisé au niveau régional			■							Unités nationales et Coordination régionale			

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 10
	Résultat 5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (H/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
5.3. Mettre en œuvre le plan de formation													
5.3.1. Former des formateurs	18 formateurs formés									Unités nationales et Coordination régionale	4 animateurs (5x1PM) 18 formateurs (2/pays, 2PM/an)	Frais de deux ateliers régionaux	Formation initiale et formation continue
5.3.2 Elaborer des supports pédagogiques										Unités nationales et Coordination régionale			
5.3.3 Réaliser les plans de formation national et régional	27 équipes formées									Unités nationales et Coordination régionale		Frais des ateliers nationaux (2/pays/4ans)	
5.4. Stimuler l'échange d'expertise										Coordination régionale			Stimuler la participation à des conférences régionales et internationales en saisissant les opportunités offertes
5.5. Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information scientifique et technique	Accord de coopération avec les institutions établi									Coordination régionale			

Schéma de planification des activités (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification 01/2001 – 12/2004	Schéma établi le 15/02/2001	Page 11
	Résultat 6 : Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié			

Activités / sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation								Responsables	Besoins en personnel (P/M)	Matériel et équipements	Suppositions et remarques
		2001		2002		2003		2004					
		1	2	1	2	1	2	1	2				
6.1. Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive	3 thèmes définis									Coordination régionale			
6.1.1. Identifier les partenaires			■							Coordination régionale et unités nationales			
6.1.2. Organiser un atelier de planification PPO	Plan de recherche défini		■							Coordination régionale et unités nationales	1 modérateur (1P/M)	Frais de l'atelier pour 20 participants	
6.2. Renforcer les activités de recherche en cours	Une station et des unités de recherche fonctionnelles	■	■	■	■	■	■	■	■	Coordination régionale et unités nationales		Frais d'équipement et de fonctionnement des unités de recherche	En collaboration avec d'autres partenaires
6.3. Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays et avec la région centrale	Concertation permanente entre les pays et la région centrale	■	■	■	■	■	■	■	■	Coordination régionale			
6.4. Stimuler l'échange d'expertise		■	■	■	■	■	■	■	■	Coordination régionale			
6.5. Promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle		■	■	■	■	■	■	■	■	Coordination régionale			Voir activité 5.5.

5. Résolution finale

Au terme de l'atelier consacré à la planification de la phase I du Programme EMPRES de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale, tenu à Nouakchott du 10 au 15 février 2001, les participants :

- réitèrent leur adhésion au concept d'une lutte préventive destinée à réduire les risques d'invasion de ce dangereux ravageur et devant contribuer à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement dans la Région ;
- ré-approuvent le principe d'un renforcement du dispositif actuel de lutte sur la base d'unités nationales de lutte préventive anti-acridienne chargées de conduire les opérations de surveillance, d'alerte et de lutte précoces ;
- soulignent une nouvelle fois que la Région occidentale possède en la matière une large expérience tant dans la conduite des opérations de prévention que dans l'animation d'une coopération régionale indispensable à la coordination des opérations contre un ravageur hautement migrateur ;
- tiennent à souligner l'importance de la création de la nouvelle Commission régionale de lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale démontrant la volonté des Etats de la Région à s'engager dans une politique commune rénovée de lutte préventive ainsi qu'à en assurer la durabilité financière, technique et environnementale ;
- souhaitent que l'extension du Programme EMPRES à la Région occidentale prenne effet le plus rapidement possible en conformité avec la proposition de programme réalisée par la mission FAO de formulation, et selon la planification et le plan d'opération élaborés au cours du présent Atelier ;
- demandent en conséquence à la FAO de déployer ses efforts et d'assurer les consultations nécessaires auprès des bailleurs de fonds afin que les financements indispensables à la mise en œuvre, pleine et entière, de ce programme soient disponibles dans les meilleurs délais.

6. Analyse succincte de l'atelier

L'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les participants ont suivi la démarche méthodologique et ont réalisé les différentes étapes de la planification avec succès et dans les délais prévus.

Les participants ont effectivement élaboré le schéma de Planification du Programme EMPRES en Région occidentale. Ils ont pu arrêter une vision commune des objectifs et des résultats de la phase I du Programme. Les activités à entreprendre dans le cadre de ce Programme ont été définies par les participants après des discussions approfondies. Un plan d'opération détaillé a été également élaboré.

L'atelier a connu une bonne dynamique du groupe. Des discussions vives et franches et un esprit participatif ont marqué ses différentes séances. La composition du groupe (voir liste des participants en [annexe IV](#)) a permis d'enrichir les débats (et donc la planification qui en a résulté) des différents points de vue aussi bien des représentants des pays membres, de la FAO, des bailleurs de fonds que des consultants et de l'expérience de la Région centrale.

La mise en œuvre du plan d'opération établi reste tributaire de la disponibilité des financements nécessaires. A cet égard, les interventions des représentants des bailleurs de fonds ayant participé à l'atelier ont révélé leur intérêt à contribuer aux activités répondant aux objectifs respectifs de leurs institutions. Les représentants des pays membres qui ont montré un fort engagement et un esprit d'équipe ont demandé à la FAO de faire les consultations nécessaires auprès des donateurs régionaux et internationaux en vue d'accompagner la mise en œuvre du plan d'opération élaboré.

L'évaluation de l'atelier ([annexe VI](#)) a été très positive. Les participants ont été très satisfaits de l'organisation, de la pertinence des discussions, de la méthode adoptée et de la modération de l'atelier. Ils ont également exprimé leur vive reconnaissance quant à l'hospitalité du pay-hôte. La modération de l'atelier a été facilitée par les très bonnes organisation et préparation ainsi que par l'assiduité et l'engagement des participants.

La clôture de l'atelier a été assurée par le représentant de Monsieur le Ministre du développement rural et de l'environnement.

ANNEXES

**Discours introductif
de Monsieur Aderrahmane HAFRAOUI, FAO, AGPP
à l'occasion de l'atelier EMPRES - Région occidentale (Composante Criquet
pèlerin), Nouakchott, 10 - 15 février 2001**

Monsieur le Ministre du développement rural et de l'environnement ;
Monsieur le Ministre des finances ;
Monsieur le Ministre de l'hydraulique et de l'énergie ;
Monsieur le Commissaire à la sécurité alimentaire ;
Excellences Messieurs les Ambassadeurs ;
Messieurs les Délégués des pays membres d'EMPRES ;
Messieurs les représentants des organisations régionales ;
Messieurs les représentants de la communauté des bailleurs de fonds ;
Messieurs les modérateurs de l'Atelier ;
Chers collègues ;
Mesdames et Messieurs.

Au nom du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, j'ai l'immense plaisir de vous accueillir à Nouakchott et d'ouvrir cet Atelier participatif de planification de la phase I d'EMPRES en Région occidentale.

Je voudrais saisir cette opportunité pour brièvement rappeler la naissance d'EMPRES. Lors d'une revue des activités de la FAO, qui eut lieu peu après la prise de poste de l'actuel Directeur général en 1994, il a été décidé qu'il était temps de faire un nouvel effort afin de trouver une solution aux campagnes d'urgence contre le Criquet pèlerin de plus en plus fréquentes et coûteuses. Après de nombreuses consultations auprès des pays affectés par le Criquet pèlerin et des bailleurs de fonds intéressés, la FAO a établi, en 1995, le Système de Prévention et de Réponse rapide (EMPRES) contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes comme programme spécial du Directeur général avec une composante concernant les maladies du bétail et une composante « Criquet pèlerin ». EMPRES (composante Criquet pèlerin) a commencé en 1997 une première phase de programme de terrain en Région centrale, totalement soutenue par les contributions des bailleurs de fonds. Cette première phase se terminant en décembre 2000, un atelier de planification s'est tenu en mars 2000 et a été suivi par la troisième réunion du Comité consultatif qui s'est tenue à Rome, les 7 et 8 décembre 2000.

Il est maintenant temps, comme cela a été prévu dès le début, d'étendre le Programme EMPRES aux autres régions de l'aire de distribution du Criquet pèlerin et le présent Atelier de planification a pour but la mise en œuvre de la phase I en Région occidentale.

Le Programme EMPRES en Région occidentale est un travail collaboratif associant les efforts des pays affectés par le Criquet pèlerin, les organisations régionales, la communauté des bailleurs de fonds et la FAO pour stimuler les stratégies de lutte préventive avec l'objectif, je cite, de :

"Réduire le risque de fléau dû au Criquet pèlerin prenant naissance dans la Région occidentale de l'aire de distribution de cette espèce afin de limiter les préoccupations liées à la sécurité alimentaire, aux aspects économiques et à l'environnement dans la Région occidentale et au-delà".

Au cours de cette réunion, nous aurons à considérer un certain nombre de points. Permettez-moi de vous en rappeler quelques-uns :

- L'établissement d'un réseau de communication totalement opérationnel dans la Région.
- La mise à jour des connaissances à travers l'organisation de sessions de formation et de séminaires.
- Le développement et/ou l'introduction de systèmes d'information géographique.
- Le développement de la calibration de terrain des données satellitaires qui constituent un outil prometteur pour améliorer les prévisions et la prise de décision.
- La définition d'un cadre pour des activités de recherche opérationnelle.
- Des tentatives d'évaluation de l'impact économique des opérations de lutte anti-acridienne.

Ces activités contribueront toutes à développer et introduire, dans les pays concernés, des stratégies améliorées et autonomes pour la lutte préventive contre le Criquet pèlerin.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie être en mesure, quand le besoin s'en fait sentir, de prendre des décisions rapides concernant les mesures de lutte les plus efficaces, économiquement viables et environnementalement sûres et les ressources à mobiliser pour contenir les recrudescences acridiennes pour qu'un développement en fléau majeur soit stoppé et les cultures protégées.

A la fin du programme, on s'attend à ce que les stratégies améliorées de lutte préventive bénéficient aux habitants de la Région occidentale et au-delà en réduisant les contributions des donateurs.

Comme cela a été indiqué par le Directeur général, le Coordonnateur d'EMPRES pour la Région occidentale sera le Secrétaire de la CLCPANO, récemment devenue la CLCPRO. Cela constituera un avantage significatif pour la mise en œuvre et la coordination de toutes les activités EMPRES qui, de plus, bénéficieront de l'expérience acquise par la CLCPANO au cours de nombreuses années d'activité.

Malgré tout, le programme EMPRES est un défi. Il concerne non seulement l'amélioration des aspects techniques tels que la prospection, la prévision et le contrôle des ravageurs, mais opérera également dans un contexte culturel et politique et doit donc tenir compte des attitudes et comportements humains.

Une des caractéristiques du comportement humain est de minimiser le danger dans les périodes d'accalmie. Ce danger peut s'appliquer au Criquet pèlerin et peut avoir des conséquences dévastatrices. Pendant les périodes de rémission, les efforts de nombreuses parties prenantes peuvent se ralentir de manière significative :

- Les prospections ne sont plus réalisées aussi souvent que nécessaire.
- La qualité des rapports sur le Criquet pèlerin diminue.
- Les financements pour les services anti-acridiens décroissent.
- La formation du personnel n'est plus réalisée.
- Le personnel qualifié quitte le Service.
- L'équipement essentiel n'est plus entretenu ou remplacé.
- La communauté internationale porte son attention sur des sujets d'intérêt public "plus" importants...

Bref, la capacité à prévenir les situations d'urgence décroît et le prochain fléau est déjà programmé.

EMPRES a été initié pour rompre ce cercle vicieux et pensé, permettez-moi de me répéter, pour un effort commun. Ce n'est qu'en associant vos capacités, vos talents et vos forces, qu'en maintenant la vigilance et en travaillant ensemble vers la réalisation d'un but commun qu'EMPRES a des chances de succès.

En gardant cela à l'esprit, j'ouvre cette session et vous souhaite un atelier couronné de succès avec des résultats réalistes, soigneusement réfléchis et réalisables. J'espère qu'un état d'esprit constructif permettra au personnel acridien de terrain, aux Officiers de liaison EMPRES, à leurs Gouvernements, aux représentants des bailleurs de fonds, aux organisations régionales et aux collègues de la FAO travaillant sur le terrain d'associer leurs efforts pour que soit réalisée la phase I.

Merci de votre attention.

**Discours du Ministre du développement rural et de l'environnement
à l'occasion de l'atelier EMPRES - Région occidentale (Composante Criquet
pèlerin), Nouakchott, 10 - 15 février 2001**

Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Représentant du Directeur Général de la FAO ;
Excellences Messieurs les Ambassadeurs ;
Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs.

L'événement qui nous réunit aujourd'hui revêt une importance capitale car il constitue une plate-forme autour de laquelle d'éminents spécialistes en protection des végétaux se retrouvent en vue de parvenir à une stratégie durable pour la lutte préventive contre le Criquet pèlerin.

Ce déprédateur constitue l'un des ravageurs les plus redoutables des cultures et des pâturages.

Le choix de notre pays pour abriter cette importante rencontre n'est pas le fruit du hasard mais repose sur des considérations techniques et scientifiques évidentes.

En effet, la position stratégiquement favorable au développement du Criquet pèlerin a fait de notre pays un passage obligé entre le Nord et le Sud du Sahara.

C'est dire que le renforcement de la coopération entre pays de la sous-région a toujours constitué la préoccupation clairvoyante de son excellence le Président Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République Islamique de Mauritanie.

Messieurs les participants,

Le secteur agricole occupe une place importante dans les politiques de développement des pays maghrébins et sahéliens de façon commune car il constitue la source de vie des populations et contribue significativement à la constitution du produit intérieur brut pour ces pays.

C'est la raison pour laquelle ces pays ont conçu des programmes de développement pour assurer la sécurité alimentaire et atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire. Ce grand défi ne peut être relevé qu'à travers un environnement propice à un développement agricole s'appuyant sur les progrès technologiques. Ces objectifs restent conditionnés par la maîtrise des différents moyens de lutte contre les ennemis de cultures, plus particulièrement le Criquet pèlerin qui constitue une menace réelle et constante pour les cultures et les pâturages.

Malgré, la conjugaison des différents efforts, le fléau acridien reste un facteur limitant pour le développement agricole de certains pays, particulièrement les pays à revenu faible ou moyen.

Pour faire face à ce fléau de plus en plus destructeur, les efforts des pays africains et sahéliens avec l'appui louable de la FAO et de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux ont abouti à un nouveau programme de lutte préventive contre le Criquet pèlerin. Ce programme

concrétisé dans EMPRES constitue le fer de lance de toutes les politiques et initiatives nationales régionales et internationales entreprises dans ce domaine.

Nous sommes convaincus que sa mise en place permettra de limiter significativement les effets pervers du Criquet pèlerin sur les productions agricoles.

Je suis certain que les travaux que vous conduirez durant ces journées pour la programmation des activités seront décisifs pour la concrétisation et la réussite du programme EMPRES dans notre région.

Messieurs les participants,

La politique du gouvernement de Monsieur Cheikh El Avia Ould Mohamed Khouna consacre des efforts importants en matière de lutte contre les ennemis de culture et cela s'est concrétisé par la création d'un centre spécialisé pour le Criquet pèlerin et la conduite de recherche et d'expériences en la matière avec l'appui généreux de nos partenaires au développement. Ces différentes actions tendent à s'orienter d'avantage vers la lutte biologique et les méthodes alternatives indispensables pour réduire les effets des produits chimiques.

Je réitère nos vifs remerciements à la FAO et tous nos autres partenaires qui appuient ces efforts dans la lutte contre le Criquet pèlerin.

En souhaitant bon séjour aux représentants des différents pays et organismes, je déclare ouvert l'atelier EMPRES pour la Région occidentale.

Je vous remercie.

Programme de l'Atelier

Dimanche 11 février 2001

09:30	Accueil des participants
10:00-10 30	Ouverture de l'Atelier
10:30-11:00	Cocktail de bienvenue
11:00-12 30	Présentation des participants Programme de l'Atelier Cadre général EMPRES (A. Hafraoui) Extension du programme à la Région occidentale (M.Lecoq)
12:30-14:00	Déjeuner
14:00-15 :30	EMPRES - Région centrale (C.Pantenius) La lutte préventive en Région occidentale (T. Benhalima) L'accord portant création de la CLCPRO (A. Hafraoui)
16:00-17:30	Situation en Région occidentale et activités réalisées depuis 1998 (A. Monard) Exemples d'évolution des situations nationales depuis 1998 (C. Mahatan, M. Sissoko et M. Aliesh)

Lundi 12 février 2001

08:30-10:30	Présentation de la méthode de travail Elaboration du schéma de planification du programme Objectifs et Résultats
11:00-12:30	Elaboration du schéma de planification du programme (suite) Activités
12:30-14:00	Déjeuner
14:00-15:30	Elaboration du schéma de planification du programme (suite) Suppositions importantes
16:00-17:30	Elaboration du schéma de planification du programme (suite) Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) de l'objectif du projet Formation des groupes

Mardi 13 février 2001

08:30-10:30	Elaboration des IOVs et sources de vérification pour les résultats (séances de groupes)
11:00-12:30	Validation des IOVs en séance plénière
12:30-14:00	Déjeuner
14:00-15:30	Elaboration du plan d'opération (séances de groupes)
16:00-17:30	Elaboration du plan d'opération (séances de groupes)

Mercredi 14 février 2001

08:30-10:30	Elaboration du plan d'opération (séances de groupes)
11:00-12:30	Elaboration du plan d'opération (séances de groupes)
12:30-14:00	Déjeuner
14:00-15:30	Présentation des travaux des groupes en séance plénière
16:00-17:30	Validation finale du plan d'opération

Jeudi 15 février 2001

10:00-11:30	Suivi des conclusions de l'Atelier et propositions pour la mise en œuvre du plan d'opération Intervention des représentants des pays membres Interventions des représentants des bailleurs de fonds Lecture de la résolution finale Evaluation de l'Atelier
12:30	Clôture de l'Atelier

Liste des participants

Nom et prénom	Fonction	Adresse	Tél. et télécopie	Courrier électronique	pays
ALIESH Mustafa	Chef du Comité permanent de lutte contre le Criquet pèlerin	Tripoli	21821 3616141-3	ncdlcly@yahoo.com	Libye
ASTON Robert	CTP Projet FAO GCP/INT/651/NOR	FAO BP 665 Nouakchott	222 25 83 42	faonorim@toptechnology.mr	Mauritanie
BELAYNEH Yene	Senior Technical Specialist	USAID/AFR/SD/CMR 1325 GST . NW, suite # 400 Washington, D.C 20005,	1 - 202 - 219 - 0495	Ybelayneh@afr-sd.org	USA
BENALI Ahmed	Chargé d'Opérations BID	Banque Islamique de Développement Bureau Régional de Rabat, Avenue Imam Malik Km 6,4 Rabat Maroc	(037) 75 71 91 / 65 92 51 Fax (037) 757260	isdb.rro@iamnet.ma	BID (Maroc)
BENHALIMA Thami	Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest	C/O SNEA, B.P 300, 1082 Mahrajane, Tunis	(216) 1 800 468 Fax (216) 1800 895	benhalima.clcpano@planet.tn	Tunisie
DJIBRINE Brahim Idrissa	Directeur de la Protection des Végétaux et du Conditionnement	B.P. 1551 N'Djamena	(235) 52-45-09//52- 86-92 Fax (235)52-51-19	dpv@intnet.td	Tchad
DUFOUR Jean Philippe	Chargé de mission Bureau "Ressources Naturelles et Environnement" Ministère des Affaires Etrangères	20 rue Monsieur (DCT/ERN) 75700 Paris 07 SP	33 1 53 69 30 95	jean-philippe.dufour@diplomatie.gouv.fr	France
EVERTS James William	CTP LOCUSTOX	C/O FAO, BP 3300 Dakar	221 834 42 94 221 834 12 83	james.everts@yahoo.fr cereslocustox@sentoo.sn	Sénégal
GHAOUT Saïd	Chef du Centre National de Lutte Antiacridienne	B.P 125 Inezgane	(212) 48 24 23 30	cnlaa@marocnet.net.ma	Maroc
HAFIDI Brahim	Modérateur	B.P 18/S, I.A.V Hassan II Agadir	212 48 24 20 26	hafidi@iavcha.ac.ma	Maroc

HAFRAOUI Abderrahmane	Chef du Groupe Acridiens et autres ravageurs migrateurs (AGPP)	AGPP Food and Agriculture Organization of the United Nations Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome	39 06 570 54021 Fax : 39 06 570 55271	Abderrahmane.Hafraoui@FAO.org	Italie
HAMDI Hafedh	Chef Section Acridologie	Direction générale de la Production Agricole Ministère de l'Agriculture 30, rue Alain Savary-Tunis	216 1 788 979 Fax (216) 1797047	hamdihafed@yahoo.fr	Tunisie
KHALED EI Gadgoud	Spécialiste des acridiens	P.O Box : 78056 Western Street Tripoli	218 21 3616141-3	gadgoud@yahoo.com	Libya
LAKHDAR Rachid	Président de la CLCPANO Directeur de la P.V, des Contrôles techniques et de la Répression des Fraudes du Maroc	B.P. 1308 Rabat	(212) (37) 29 75 43	rlakhdar@mtds.com	Maroc
LAZAR Mohamed	Responsable du Département de lutte antiacridienne	INPV B.P 80 El Harrach – Alger	2132 152 58 63	INPV@wissal.dz	Algérie
LECOQ Michel	Responsable PRIFAS	CIRAD – PRIFAS – Campus International de Baillarguet TA40/D 34398 Montpellier Cedex 5	33-4 65 59 39 34	lecoq@cirad.fr	France
MAHATAN Cheferou	Directeur National de la Protection des Végétaux	BP 323 Niamey	(227) 74-2556 (227) 74-1983	DPV@intnet.ne	Niger
MONARD Annie	Fonctionnaire – Acridologue	Groupe Acridiens et autres Migrateurs nuisibles Division de la Production Végétale et de la Protection des Plantes Via delle terme di Caracalla 00100 Rome	39 06570 53311 Fax : 39 06 5705 5271	Annie.Monard@fao.org	Italie
OULD AHMEDOU Med Lemine	NPO/EMPRES R.O	FAO Représentation à Nouakchott	222 25 31 57	claa@toptechology.mr	Mauritanie
OULD Babah Med Abdallahi	Chef CLAA	BP 3759 Nouakchott	222 25 98 15	claa@toptechology.mr	Mauritanie

OULD EL HADJ Ahmed	Expert National au Projet GCP/INT/651/NOR	Nouakchott BP 665 GCP/INT/651/Nor	222 26 83 42	faonorim@toptechology.mr	Mauritanie
O/ MAOULOUD Med Abdollahi	Chef Service Agriculture	Nouakchott B.P 180	222 25 78 79		Mauritanie
OULD SIDATY Mohamed	Fonctionnaire OADA	Nouakchott	222 25 17 38 222 25 96 36	OADA@OPT.MR	Mauritanie
OULD TALEB Med EI Hadi	Expert National au Projet GCP/INT/651/NOR	Nouakchott BP 4307	222 25 83 42	faonorim@toptechology.mr	Mauritanie
PANTENIUS Christian	FAO – Regional Coordinator a.i. EMPRES - Central Region	P.O. Box 5536 Addis Ababa	Tel/Fax (251)-1-614996 2132 152 42 63	empreseth.fao@telecom.net.et	
SISSOKO Moussa	Chef section protection des végétaux	Bamako, BP.E/281	223 22 24 04		Mali
WILPS Hans	PHD	GTZ Eschborn, B.P 5180 65726 Eschborn	496 196 791 074	wilps@gmx.net	Allemagne

Service d'interprétariat

MONVOGO Jean - Michel	Interprète	BP 40123 Nouakchott		isa786@consultant.com	Mauritanie
OULD BIYE Mohamed Lemine	Interprète				Mauritanie
SOUNKALO Jiddou	Interprète	BP 2781 Nouakchott – Mauritanie	(222) 30 37 13-25 07 75	JSOUNKALO@Univ-nkc.mr	Mauritanie
KOFFI Houndje Theodule	Technicien du Matériel de traduction	Sicap Liberté 6 villa n° 6873 Dakar	221 827 05 57		Sénégal

Évaluation de l'Atelier

Ce qui me plaît (What I like)

- Excellente préparation de la part des collègues mauritaniens
- Good guidance by the Moderator – he is well familiar with the method
- The workshop results are reasonable and provide a good basis for further implementation of the Program
- Organisation de l'atelier
- Tout me plaît
- Good commitment of the participants - Positive workshop spirit
- Les résultats constructifs de la méthode
- Le dialogue franc qui a caractérisé les débats
- Apport des précisions dans les objectifs, les résultats et les activités
- Concertation entre les participants
- La méthode a permis de confirmer la cohérence des propositions
- La préparation de l'atelier en général
- Climat dans lequel les discussions se sont déroulées
- L'hospitalité de la Mauritanie
- Prendre un verre de thé en pleine réunion de travail
- Participation active des donateurs
- La qualité de l'animation
- Animation Méthode P.P.O
- Méthode participative très efficace globalement
- Organisation and coordination
- Organisation – particularly how the sessions worked
- Méthode – Modérateur – Programme de travail
- Hospitalité
- Le dîner offert par le pays hôte
- Organisation
- Workshop organisation and the participative approach
- Hospitality and logistics
- L'importance accordée par les donateurs
- Le contenu du programme
- Les résultats et la richesse des débats
- Le modérateur
- Open discussions
- L'organisation réussie de l'Atelier
- L'hospitalité du pays hôte

Ce qui ne me plaît pas (What I don't like)

- La lourdeur de certaines étapes et le manque de temps pour assimiler les résultats des groupes
- It would have been better to be sure of the financing of the program prior to the workshop
- Le manque de clarté concernant la relation entre la proposition de programme de 1998 et cet atelier
- Restitution des activités (mercredi après-midi) non optimale
- Absence de certains donateurs
- J'aurais voulu qu'on utilise le document de base dans toute la planification pour éviter toute contradiction au vu du temps limité pour la planification
- Engagement timide des bailleurs de fonds
- Absence de la définition de certaines activités spécifiques à certains Etats
- Too much food
- Vent de sable
- La poussière
- Vent de sable.

Liste des abréviations

AGPP	Division de la production végétale et de la protection des plantes
BID	Banque Islamique de Développement
CERES	Centre de Recherche Scientifique
CIRAD	Centre international de recherche agronomique pour le développement (France)
CLAA	Centre de lutte antiacridienne (Mauritanie)
CLCPANO	Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest
CLCPRO	Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale
CNLAA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Maroc)
CR	Coordination régionale
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes</i>
EU	Etats-Unis
E/R	Emetteur/Récepteur
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations / Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture</i>
GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)</i>
INPV	Institut national de protection des végétaux (Algérie)
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
LCP	Lutte contre le Criquet Pèlerin
LP	Lutte préventive
NPO	<i>National Project Officer / Fonctionnaire national</i>
OCLALAV	Organisation Commune de Lutte Antiacridienne et de Lutte Antiaviaire
PC	<i>Personal Computer / Ordinateur</i>
P/M	Personne-mois
PPO	Planification des Projets par Objectifs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRIFAS	Acridologie opérationnelle, Programme protection des cultures, Cirad-amis (France)
PV	Protection des Végétaux
SPP	Schéma de Planification du Programme
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>